

Budget Primitif 2022

du Budget Annexe Eau Brute de la Commune de Vergeze

*

Note de Présentation Brève et Synthétique des Résultats

L'article 107 de la Loi NOTRe n° 2015-991 du 7 août 2015 modifie les articles L2313-1, L3313-1 et L4313-1 du Code général des collectivités territoriales, relatifs à la publicité des budgets et des comptes.

Les communes doivent réaliser une présentation brève et synthétique retraçant les informations financières essentielles à joindre au budget primitif et au compte administratif.

*

Les éléments ci-dessous présentent le projet de Budget Primitif 2022 avec pour mémoire le budget de l'année 2021 (€uro HT)

Le Compte administratif 2021 est clôturé et présente les résultats suivants :

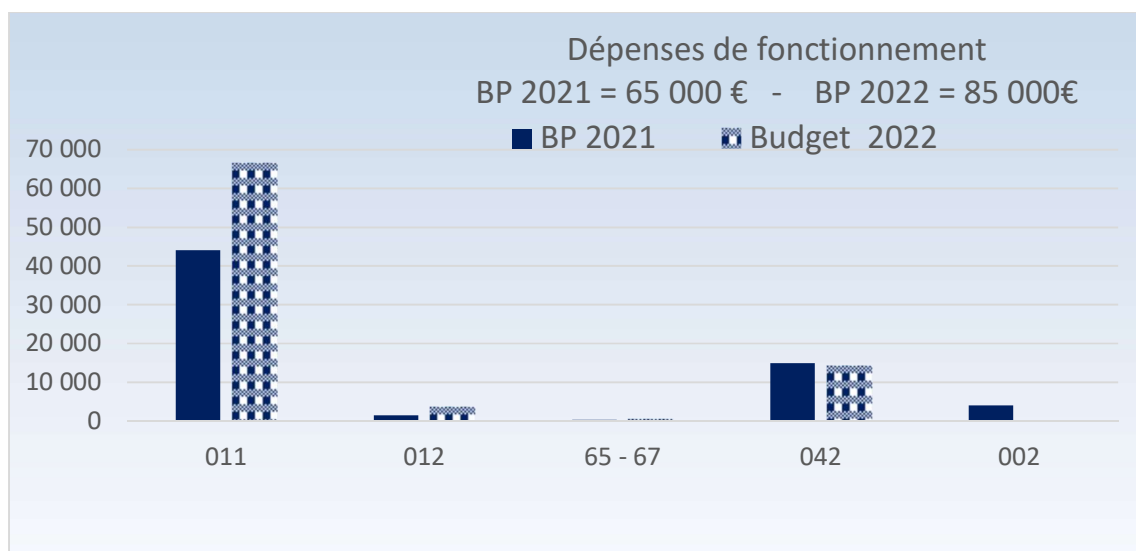
Section de fonctionnement : Excédent d'un montant de 16 637,32 €
Reporté sur la section de fonctionnement dès le Budget primitif 2022

Section d'investissement : Excédent d'un montant de 63 459,42 €
Reporté sur la section d'investissement dès le Budget primitif 2022

*

Les dépenses de fonctionnement :

	Dépenses de fonctionnement	BP 2021	Budget 2022
011	Charges à Caractère Général	44 100	66 500
012	Charges de Personnel	1 500	3 700
65 - 67	Autres Charges Gestion Courante et Charges exceptionnelles	341	500
042	Opération d'ordre S/S	15 000	14 300
002	Déficit Reporté	4 059	0
	Total Dépenses de fonctionnement	65 000	85 000



011 – Charges à caractère général

BP 2021 : 44 100€

Dépenses imputées sur ce chapitre :

- l'achat de l'eau en gros à la société BRL,
- les dépenses de fonctionnement liées à la mise en place des compteurs et aux petites réparations sur réseaux.

012 - Charges de Personnel

BP 2021 : 1 500€

BP 2022 : 3 700€

Il s'agit de la répercution de la charge de personnel correspondant au temps passé par un agent de la commune pour suivre ce budget

Chapitres 65 et 67 charges de gestion courante et charges exceptionnelles :

BP 2021 : 341

BP 2022 : 500

Des crédits sont ouverts pour permettre si besoin de passer une dépense au cours de l'année.

042 Opérations d'ordre de transfert entre sections :

BP 2021 : 15 000€

BP 2022 : 14 300€

ce chapitre retrace les écritures d'ordre d'amortissement qui génèrent une dépense en fonctionnement et parallèlement une recette en investissement du même montant.

002 Résultat de fonctionnement reporté :

BP 2021 : 4 059€

BP 2022 : 0€

En 2021 ce compte a enregistré le déficit de fonctionnement de l'année n-1. En 2022 le compte administratif présente un excédent de fonctionnement de 16 637.32€

*

Les recettes de fonctionnement :

	Recettes de fonctionnement	BP 2021	Budget 2022
70	Produit des Services des Domaines	65 000	68 313
76	Produits financiers	0	50
002	excédent de fonctionnement	0	16 637
	Total recettes de fonctionnement	65 000	85 000



70 Produits des services, du domaine et ventes diverses :

BP 2021 : 65 000€

BP 2022 : 68 313€

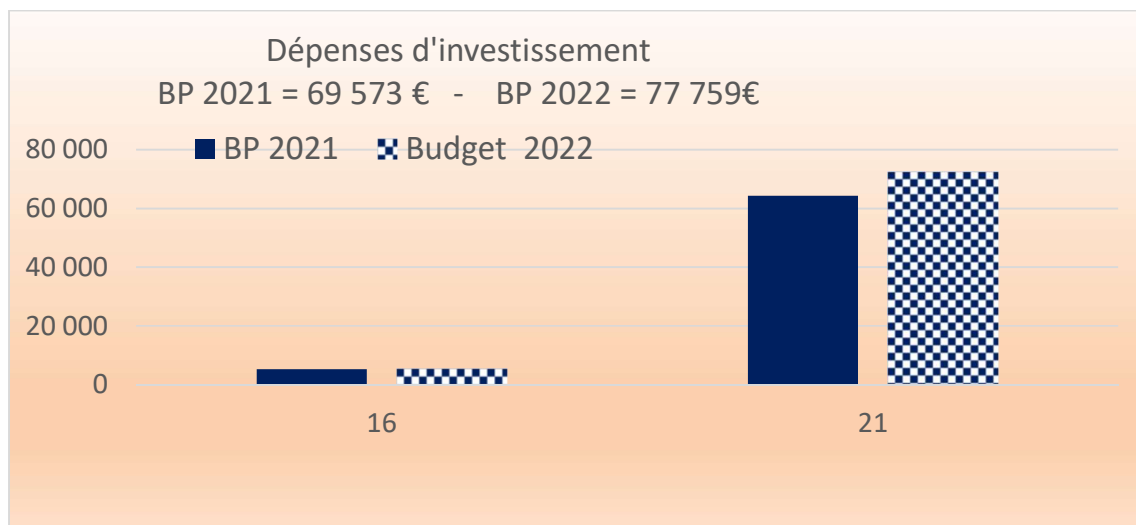
correspond à la vente de l'eau aux usagers du service

002 Résultat de fonctionnement reporté : BP 2021 : 0€
 ce compte enregistre l'excédent de fonctionnement de l'année n-1

*

Les dépenses d'investissement :

	Dépenses d'investissement	BP 2021	Budget 2022
16	Remboursement d'Emprunts (Capital)	5 333	5 334
21	Immobilisations Corporelles	64 239	72 425
	Total des dépenses d'investissement	69 573	77 759



16 Emprunts et dettes assimilées : BP 2021 : 5 333€ BP 2022 : 5 334€

le budget annexe d'eau brute rembourse chaque année 1/30^{ème} de l'avance versée par le budget principal en 2008 pour réaliser les investissements de 160 000 € pour la construction de la canalisation principale d'eau brute.

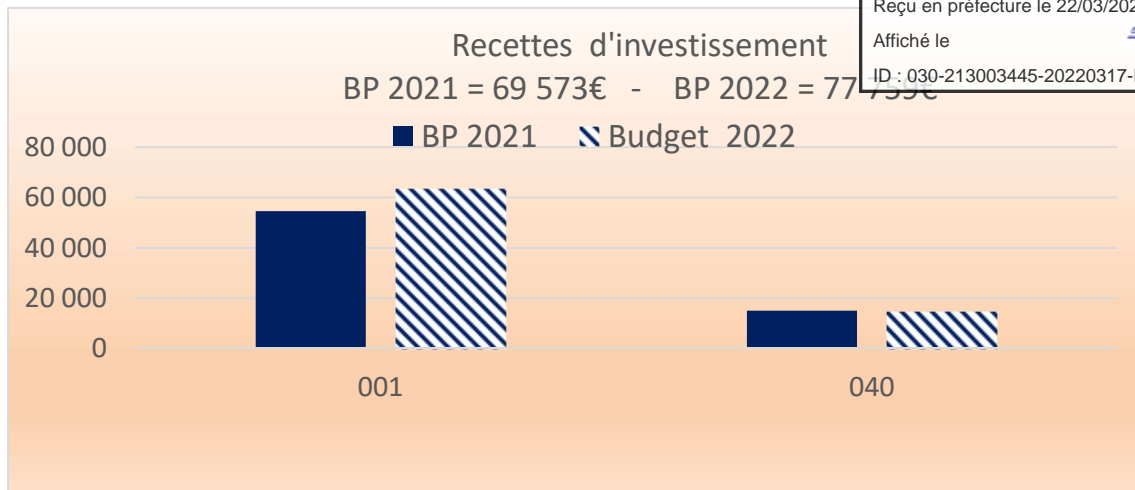
21 Immobilisations corporelles : BP 2021 : 64 239€ BP 2022 : 72 425€

des crédits sont prévus pour réaliser des travaux d'investissement sur le réseau d'eau brute.

*

Les recettes d'investissement :

	Recettes d'investissement	BP 2021	Budget 2022
001	Résultat reporté	54 573	63 459
040	Opération d'ordre S/S	15 000	14 300
	Total des recettes d'investissement	69 573	77 759



001 Solde d'exécution de la section d'investissement reporté : BP 2021 : 54 573€ BP 2022 : 63459€
 Enregistre la reprise de l'excédent n-1 : 63 459,42 €,

040 Opérations d'ordre de transfert entre sections : BP 2021 : 15 000€ BP 2022 : 14 300€
 Enregistre les recettes d'amortissement (écritures d'ordre) en concordances avec la dépense inscrite en dépenses de fonctionnement : 14 300 €.

*

Le budget primitif 2022 du budget annexe de l'eau brute s'équilibre comme suit :

Budget primitif 2022	Dépenses	Recettes
Section de fonctionnement	85 000	85 000
Section d'investissement	77 759	77 759
total	162 759	162 759